

A10

# société minière d'anglade

S.A. au Capital de 6.000.000 de F - R.C. Paris 70 B 5090 - INSEE 133.75.107.0.001  
Siège social : 280, Boulevard Saint-Germain - Paris-7<sup>e</sup> - Tél. 551.41.89 - Télex 25.079

PARIS, le 18 mai 1972

JP/JM

Monsieur l'Ingénieur en Chef  
des Mines  
Arrondissement Minéralogique de  
Toulouse  
Centre Administratif  
Boulevard Armand Duportal  
31 - TOULOUSE

Objet : Demande de concession de mine.

Monsieur l'Ingénieur en Chef,

Nous vous adressons ci-inclus un mémoire destiné à compléter le dossier de demande de concession de mine que nous avons présenté à Monsieur le Préfet de l'Ariège par lettre du 30 mars 1972 et dont une copie vous a été remise à la même date.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Vice-Président,



A10

SOCIETE MINIERE D'ANGLADE

SALAU - 09 - COUFLENS

=====

MEMOIRE ACCOMPAGNANT LA DEMANDE DE CONCESSION DU PIC DE LA FOURQUE  
P L A N

-----

|     |  |       |
|-----|--|-------|
| I   | - SITUATION.   | p. 1  |
| II  | - DEFINITION DES LIMITES   | p. 1  |
| III | - CADRE GENERAL  | p. 1  |
| IV  | - MISE EN VALEUR DU GISEMENT.  |       |
|     | 1ère phase : découverte d'une concentration géologique.                        | p. 2  |
|     | 2ème phase : mise en évidence d'un gisement minier.<br>Décision d'exploitation | p. 2  |
|     | 3ème phase : équipement.   | p. 3  |
|     | STATISTIQUES   | p. 6  |
|     | INVESTISSEMENTS.   | p. 7  |
| V   | - FONCTIONNEMENT   |       |
|     | 51 - La mine   | p. 8  |
|     | 52 - Le traitement   | p. 9  |
|     | 53 - Les effectifs   | p. 10 |
|     | 54 - Les réserves  | p. 10 |
| VI  | - EXTENSIONS ; AUTRES INDICES.   | p. 11 |
| VII | - CONCLUSION   | p. 11 |

MEMOIRE ACCOMPAGNANT LA DEMANDE DE CONCESSION  
DU PIC DE LA FOURQUE

-:-:-:-:-

I - SITUATION.

La concession sollicitée est intégralement située dans le département de l'Ariège, arrondissement de St GIRONNS, commune de COUFLENS.

II - DEFINITION DES LIMITES.

Les limites, identiques à celles du permis d'exploitation, se définissent comme suit :

- Au Sud, par la ligne A B joignant le point A matérialisé par le Pic de QUER NER (altitude 1903 m), au point B, confluent du ruisseau du Mail et du ruisseau d'Estagnet del Mail (altitude 1353 m).

- A l'Ouest, par la ligne joignant le point B ci-dessus défini, au point C matérialisé par l'arête Sud de la grange sise au lieu-dit les Estartes, parcelle N° 363 section D, feuille N° 2 du cadastre de COUFLENS, appartenant à MM. Adrien RIEU et René RIEU.

- Au Nord, par la ligne joignant le point C ci-dessus défini au point D matérialisé par l'arête sud-ouest de la grange sise au lieu-dit Cougnets, située sur la parcelle N° 686, section D, feuille N° 3 du cadastre de COUFLENS et appartenant à Mme Veuve CAUHAPE.

- Au Nord-Est, par la ligne joignant le point D ci-dessus défini au point E, point coté 1635 matérialisé par une borne en maçonnerie, située à 250 mètres environ au Sud - Sud Ouest de la cabane de Saubé.

- Au Sud-Est, par la ligne joignant les points D et A ci-dessus défini.

Les dites limites renferment une superficie d'environ 4,2 Km<sup>2</sup>.

III - CADRE GENERAL.

L'ensemble des indices connus de tungstène, constitue une guirlande d'affleurements localisés au contact du petit massif grano-dioritique de la Fourque et du calcaire encaissant. Ce dernier, d'âge ordevicien est connu depuis la vallée de Luchon à l'Ouest jusqu'à celle de l'Aude à l'Est. Son nom de "calcaire métallifère" est justifié par l'abondance des gîtes minéraux qu'il recèle. La concession sollicitée englobe la totalité du contact granite-calcaire.

#### IV - MISE EN VALEUR DU GISEMENT.

De la découverte des premiers indices à la production des premiers concentrés, les étapes de la valorisation du gisement sont au nombre de trois :

- 1ère phase : découverte d'une concentration géologique.
- 2ème phase : démonstration de l'existence d'un gisement économique.
- 3ème phase : équipement de la mine d'une part, de l'usine de concentration d'autre part.

##### Première phase : Découverte d'une concentration géologique :

C'est au cours de l'été 1960, que les équipes de prospection de la Division Sud-Ouest du bureau de Recherches Géologiques et Minières découvrent les premiers indices : scheelite et pyrrhotine dans des skarns.

L'inventaire des indices est fait en 1961 : bien qu'il en existe quelques uns sur le versant nord du contact, la grosse majorité jalonne le contact sud. Les indices sont répertoriés sur le contact sud en trois ensembles géographiques :

- ensemble de la zone du Bois d'Anglade.
  - ensemble du Ravin de la Fourque.
  - ensemble du Bois du Maillet, à l'Ouest du Col.
- } → à l'Est du Col de la Fourque.

Seul, l'ensemble de la Zone du Bois d'Anglade a été exploré à l'échelle minière.

En 1962 et 1963, ce sont deux campagnes de sondages carottés qui ont prouvé l'existence d'un tonnage de 580.000 tonnes à une teneur de 0,9 %. La première campagne totalisait 669 mètres pour 8 sondages, la seconde 826 m en 9 sondages. Les essais de traitement menés conjointement montraient la possibilité d'obtenir un produit marchand.

##### Deuxième phase : Mise en évidence d'un gisement minier. Décision d'exploitation :

A ce stade d'avancement des travaux, le B.R.G.M associe deux sociétés privées aux recherches dans le cadre d'un syndicat de recherches : la Compagnie Métallurgique et Minière et Danimines. A partir de 1964, le nouveau syndicat se fixe un triple objectif :

- certifier les réserves géologiques.
- rechercher la continuité minière de la zone sondée afin d'en garantir l'exploitabilité.
- doubler le potentiel de minerai par exploration d'un aval plus profond.

Pour se faire, 1964 et 1965 ont vu se dérouler les travaux suivants :

- un ouvrage minier à la côte 1430 (385 mètres de galeries et recoupes) et des sondages percutants et carottés alternés tous les 10 mètres dans un plan horizontal et selon 2 plans verticaux distants de 40 mètres.

- une campagne de sondages profonds à partir de la surface, visant une tranche entre les côtes 1400 et 1350 m (5 sondages totalisant 1000 mètres

Les conclusions relatives à cette phase annoncent "un tonnage métal ..... supérieur à celui annoncé précédemment, avec des teneurs plus fortes correspondant bien sûr à un tonnage tout venant égal ou légèrement plus faible que celui annoncé précédemment". Par ailleurs, le document final adopté par les co-syndicataires affirme "400.000 tonnes de tout venant à 1,7 % de WO<sub>3</sub> ..... comme le tonnage le plus probable à la teneur la plus probable. Dans cette zone, on est certain de trouver 400.000 tonnes de tout-venant à au moins 1,3 %".

Ce sont ainsi 5200 tonnes au minimum de WO<sub>3</sub>, et probablement 6800 (après exploitation) qui seront à traiter.

Dans le même temps, les essais de concentration avaient confirmé la possibilité de récupérer 80 % du minerai sous forme d'un concentré marchand, à partir d'un traitement par "flotation".

Enfin, il faut noter en 1964, une campagne géophysique de résistivité couvrant la zone du bois d'Anglade et celle du Ravin de la Fourque : elle montrait l'existence de plages conductrices à l'aplomb des indices de 1961.

C'est sur ce potentiel et sur l'espérance raisonnable d'extensions dans le Ravin de la Fourque qu'a été prise la décision de créer une société en vue d'exploiter : c'est le 3 Octobre 1967 qu'est constituée la Société Minière d'Anglade, société anonyme au capital initial de 4.000.000 Francs, porté par la suite à 6.000.000 Francs auquel participent les groupes étrangers Charter et Billiton.

#### Troisième phase : équipement ; mise en place de l'infrastructure :

L'équipement est réalisé de 1967 à 1970. Il comprend 6 rubriques importantes :

- aménagement de la route d'accès au complexe industriel.
- réalisation des ouvrages miniers d'accès au gisement et préparation du gisement.
- réalisation de l'atelier de broyage et de l'usine de traitement.
- " des installations du carreau : ateliers, magasin, laboratoire, bureaux, vestiaires et sanitaires.
- amène du courant électrique.
- Construction de logements.

#### Aménagement de la route d'accès au complexe industriel :

il a fallu réaliser de toutes pièces 4,5 km de route de montagne (pente moyenne 12 %) pour relier le village de SALAU au niveau de base choisi pour l'installation de la laverie. Ce travail, réalisé par une entreprise locale a été financé par des subventions de collectivités locales ou d'organismes publics, et pour 78 % par la Société Minière d'Anglade (coût de la construction 576.000 F)

### Ouvrages miniers d'accès au gisement et téléphériques :

A la côte 1230, une galerie en section de 20 m<sup>2</sup>, permet d'accéder d'une part à la laverie souterraine, d'autre part à un puits vertical. Ce puits équipé d'un ascenseur guidé par câbles conduit à la salle des concasseurs (altitude 1304 m) puis à la côte 1320. Ce niveau est le niveau principal du roulage du minerai.. Une galerie de 500 mètres environ en section de 9 m<sup>2</sup>, orientée NE-SO conduit à l'aplomb du gisement minier. A partir de là un puits incliné selon le pendage du contact minéralisé dessert les niveaux d'exploitation 1377 et 1430. Il est, comme le puits vertical équipé d'un ascenseur équipé en fonctionnement automatique. Il est doublé par un puits muni d'une trémie à la base qui fait fonction d'accumulateur. L'inclinaison du puits (70°) a rendu très difficile et très longue son équipement, en particulier pour ce qui touche à l'installation du chemin de roulement guidant la cage.

Les puits ont été creusés par la Société Minière d'Anglade, les galeries de 1230 et 1320 par des entreprises extérieures. La réalisation de ces travaux, liée à l'insuffisance numérique du personnel, n'ont permis de lancer les premiers travaux de reconnaissance minière et de découpage du gisement qu'en Avril 1970. Ceux-ci se sont déroulés avant même que les puits ne fussent équipés donc utilisables. Le matériel nécessaire était acheminé alors par deux téléphériques à la côte 1430, niveau choisi pour le premier panneau à exploiter.

- Le premier (d'une charge maximale de 3 T) reliait 1230 à 1320 : il avait été installé pour le creusement de la cavité nécessaire à l'établissement de l'atelier de broyage.

- Le second (charge maximale 1000 kg) reliait 1320 à 1430, et 1475.

Ce moyen de desserte de la mine est toujours employé pour l'acheminement du matériel dont le gabarit exclut le transport par les cages des puits.

Ces transporteurs aériens ont servi, entre autres, aux équipes chargées de tracer le niveau de tête du premier dépilage, à la cote 1475 (deuxième semestre 1969).

### Creusement et équipement des ateliers de broyage et de concentration (laverie).

Les deux ensembles ont été construits en souterrain pour des raisons de sécurité : le seul emplacement sub-horizontale disponible à proximité de l'étage 1230 se situant dans le prolongement d'un couloir d'avalanches. L'atelier de concassage (côte 1304 m) représente une excavation de 3 200 m<sup>3</sup>. Il reçoit le minerai provenant du niveau de roulage 1320 par une petite cheminée de 16 m.

L'atelier de concentration (côte 1230 m) représente une excavation de 16 000 m<sup>3</sup> (70 x 14 x 16 m).

Les creusements ont été exécutés par une entreprise extérieure de Mai 69 à Mars 70).

Les équipements des deux ensembles étaient opérationnels le 6/10/1970 pour le concassage, le 26/11/1970 pour la laverie. Mais en fait, les résultats très insuffisants impliquèrent d'entrée, une modification sensible du schéma de traitement; ce n'est que le 19 Avril 1971 que l'ensemble fut mis en marche de façon satisfaisante.

#### Réalisation des installations du carreau :

Le projet prévoyait que la majeure partie des installations serait comme la laverie installée en souterrain. Toutefois, la verse à l'extérieur des produits du creusement de la laverie, permit d'obtenir une plate-forme suffisante pour l'installation de :

- l'atelier jour.
- le magasin et les cuves de carburant.
- les bureaux et services administratifs.
- le laboratoire de chimie.
- la station de séchage et de conditionnement des concentrés.
- l'épaisseur à stériles et les convoyeurs pour leur épandage.

La protection de ces installations a nécessité la construction d'un mur pare-avalanches de 8 mètres de haut sur 30 mètres de long.

Des alvéoles creusées au parement de la galerie d'accès à la laverie abritent : les sanitaires, les vestiaires, la lampisterie, les postes de transformation du courant électrique, les compresseurs, et aussi l'atelier de préparation des échantillons.

#### Amenée du courant électrique.

Le courant est fourni en 30.000 volts par la centrale E.D.F de LACOURT. Il a fallu construire une ligne de 3 Kms en montagne qui alimente un poste de transformation de 2 000 K V A. Il est transformé en 5 000 Volts avant d'être réparti vers les postes de transformation desservant le carreau, la laverie, la mine.

#### Construction des logements.

68 Logements en cité H.L.M ont été édifiés au village de SALAU par la Société Audoise et Ariégeoise de H.L.M. Ces logements sont loués aux agents de la Société Minière d'Anglade. La Société a pour sa part construit 8 chalets affectés au personnel d'encadrement.

Il convient de noter au titre des installations pour le personnel, la mise en place de 3 réémetteurs de télévision à ERP (près de St GIRON) SALAU et COUFLENS, installation financée par le S.I.V.M d'OUST avec participation importante de la S.M.A et de la S.A.A.H.L.M.

#### Conclusion sur cette troisième phase :

Le 2ème tableau ci-après récapitule globalement les investissements qui ont été consentis pour l'exploitation du gisement.

Le 1er tableau ci-après reprend pour chaque rubrique le volume des travaux réalisés.

## STATISTIQUES DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES

MISES A JOUR AU 1/02/72.

I - TRAVAUX SOUTERRAINS.

- Galeries : 3 800 m.
- Cheminées : 1 465 m.

Excavations

- Concassage : 3 200 m3.
- Laverie : 16 000 m3.

II - SONDAGES DE RECHERCHE MINIERE.

- Diamants : 11 500 mètres.
- Percutants : 2 500 mètres



SOCIETE MINIERE D'ANGLADE

TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS  
REALISES ( EN MILLIERS DE FRANCS )

|   | Montant hors T.V.A. |
|---|---------------------|
| I - Recherches minières                                     | 2.745,—             |
| II - Achats des terrains                                    | 130,—               |
| III - Route d'accès   | 368,—               |
| IV - Travaux miniers d'accès au gisement                    | 3.025,—             |
| V - Atelier de concassage et Laverie                        | 5.020,—             |
| VI - Installation du carreau                                |                     |
| . installation industrielle                                 | 1.635,—             |
| . protection contre les avalanches                          | 150,—               |
| VII - Logements :   |                     |
| . ouvriers  | 500,—               |
| . cadres  | 952,—               |
| VIII - Amenée de l'électricité                              | 986,—               |
| IX - Investissements généraux                               | 10.979,—            |
| X - Intérêts intercalaires -- assistance technique - Divers | 9.178,—             |
| TOTAL.....  | 35.660,—            |

## V - FONCTIONNEMENT DU COMPLEXE

### 5-1/ La mine : (voir schéma)

Le gisement à la forme d'un cône renversé terminé par 2 pointes. Les pointes descendent à une côte 1340 environ, et l'évasement affleure en surface entre 1500 et 1600 mètres.

Compte-tenu de l'état d'avancement des travaux, la description du gisement doit être scindée en deux :

- tranche comprise entre les côtes 1320 et 1475 : aval 1475.
- tranche comprise entre 1475 et la surface : amont 1475.

#### Aval 1475 :

Les ouvrages miniers : 5 étages de galeries sont tracés :

- Le niveau de base du roulage de minerai (côte 1320) déjà décrit dans la phase d'équipement.
- quatre niveaux miniers aux côtes 1377, 1430, 1452, 1475. Seuls les niveaux 1430 et 1475 sont reliés avec la surface, à partir de laquelle d'ailleurs, ils ont été creusés.

En plus de la liaison par l'ascenseur du puits incliné, les divers niveaux sont reliés entre eux par des cheminées intérieures. Le circuit d'aéragage est naturel : il se fait à partir de la galerie de 1230 par le puits vertical, la galerie de roulage, le puits incliné jusqu'à 1377 ou 1430, l'accumulateur à minerai au-dessus. Pour ce faire, cet accumulateur a été prolongé jusqu'à la surface (côte 1540).

L'exploitation : la reconnaissance de cette tranche est pratiquement terminée.

Compte-tenu de la géologie d'ensemble, il est pratique de distinguer deux types de formations.

- les formations à allure pseudo-filonienne : leur puissance varie de 0,10 à 10 m et leur extension horizontale de 15 à 100 mètres. Leur relevée est de l'ordre de 30 à 50 mètres. Trois de ces formations sont déjà définies : la formation Sud, la formation Nord, la formation "S.C".

Elles représentent 110.000 Tonnes de minerai.

- des formations en amas : beaucoup plus complexe à définir dans l'espace. En fait, ce ~~est~~ <sup>sont</sup> probablement près des 2/3 du gisement qui sont sous forme d'un ou plusieurs amas. Dans la tranche 1320-1475, 65 000 tonnes sont localisées sous cette forme \* : c'est la formation dite du "golfe".

\* Ce sont donc 175.000 tonnes qui sont bien localisées, au 1/02/72. Elles représentent les réserves, en aval d'une côte 1475.  
certifiées

Les formations sub*fl*ioniennes sont prises par chambre-magasin :

La formation Sud est pratiquement abattue entre 1430 et 1475. La tranche 1400-1430 va être préparée dans le 1er semestre 72.

La formation Nord est en cours d'abatage.

Le S.C est en cours d'abatage entre 1377 et 1430 et en reconnaissance par sous-niveaux entre 1320 et 1377.

Les produits des divers chantiers sont chargés à la base des chambres dans des dumpers sur pneus (charge 2 Tonnes) puis basculés dans l'accumulateur central. Ils sont repris par wagons de 3000 litres à la côte 1320 et amené à la station de concassage.

Le golfe est en cours de reconnaissance par sous-niveaux entre 1430 et 1475. Cette reconnaissance est menée de façon à préparer un abatage en masse.

#### Amont 1475.

Elle en est encore au stade de la recherche d'unités minières par sondages carottés. Une campagne de 1200 mètres de sondages diamants forés à partir de la galerie 1475 a permis de localiser plusieurs secteurs bien minéralisés. Parmi eux, une formation est repérée sur 50 mètres d'extension horizontale à la côte 1520 environ.

La deuxième phase consistera à rechercher toujours par sondages, le niveau le plus bas de cette formation afin d'y faire une galerie de reconnaissance.

La reconnaissance de la tranche en aval de 1475, a amplement démontré, qu'un ouvrage minier est indispensable à ce stade pour préciser la géométrie du panneau. Ce n'est qu'à l'issue de cet ouvrage que l'on peut définir correctement les extensions, soit par sondages systématiques, soit par sous-niveaux. Cette seconde méthode permet d'obtenir rapidement un appoint de production.

#### 5-2/ Le traitement.

Après une période d'un an pendant laquelle 130 Tonnes/Jours étaient traitées, le tonnage est passé à 210 Tonnes/Jours (la capacité nominale de la laverie est de 240 Tonnes/Jours avec possibilité de passer à 400).

Le taux de récupération du métal est de 80 % répartis en :

- 20 % sous forme de concentrés marchands à plus de 65 %.
- 60 % sous forme de semi-concentrés à 30 %.

Les premiers sont recueillis par gravimétrie (tables à secousses), les seconds par "flottation".

Les produits marchands sont évacués par camions jusqu'à St GIRONS, puis par chemin de fer vers les destinataires.

5-3/ Effectifs :

L'effectif de croisière sera de 150 personnes.

Au 1/02/72, il est de 135 personnes réparties de la façon suivante :

| POSTES                              | CADRES | MAITRISE  | OUVRIERS   | TOTAUX     | OBSERVATIONS                                |
|-------------------------------------|--------|-----------|------------|------------|---|
| Mine                                | 2      | 6         | 54         | 62         | dont 1 Agent maîtrise et 11 ouvr. marocains |
| Laverie                             | 1      | 3         | 31         | 35         | dont 12 Ouvriers marocains                  |
| Services annexes                    | /      | 6         | 11         | 17         |   |
| Services généraux et administratifs | /      | 11        | 10         | 21         | dont 1 Ouvrier marocain.                    |
| <b>TOTAUX</b>                       |        | <b>26</b> | <b>106</b> | <b>135</b> |   |

5-4/ Réserves du gisement.

L'exploration géologique a défini un potentiel géologique de 580.000 Tonnes. La teneur moyenne de ce potentiel qui était de 0,9 % après la première phase est passée à 1,45 % lors de la deuxième phase. MAIS, il s'agit là d'un chiffre provenant d'une étude statistique et qu'il est difficile d'appliquer à l'exploitation.

La reconnaissance en vue d'un découpage minier des panneaux exploitables a conduit à reconsidérer ces chiffres. Le tableau ci-après traduit la réalité à l'heure actuelle : il est adapté aux conditions économiques du moment, en ce sens qu'il ne contient que des formations reconnues à teneur supérieure à 0,8 %. Il convient de noter qu'il existe au sein même du gisement deux à trois cent mille tonnes supplémentaires à une teneur de l'ordre de 0,3 %.

RESERVES DU GISEMENT D'ANGLADE - ZONES DU BOIS

| SECTEUR INTERNE                               |  |                                  |  |              |                 |  |
|---|--|----------------------------------|--|--------------|-----------------|--|
| 1ère Gouttière                                |  |                                  | 2ème Gouttière                         |              |                 |  |
| Formation Sud                                 | Golfe  | Formation Nord                   | Contact Sud des cornéennes et S.C.     | Autres Zones | Secteur Externe |  |
| Amont 1475<br>Certain<br>Probable<br>Possible |  | $118\ 000 \text{ à } 0,9 = 1062$ |  | W03          |                 |  |
| 1430-1475<br>Certain<br>Probable<br>Possible  | 23600 à 1,53=361<br>35400 à 0,30=106               | 54600 à 1,45=791                 |  |              |                 |  |
| Aval 1430<br>Certain<br>Probable<br>Possible  | 11000 à 2 = 220<br>9000 à 2 = 180<br>4000 à 2 = 80 |                                  | 10000 à 3,63 = 300<br>2000 à 3,63 = 73 |              |                 |  |
| JTAUX<br>Certain<br>Probable<br>Possible      | 361<br>28  | 791                              | 363<br>73                              | 100 T        |                 |  |
|   | 1030 T   | 2343 T                           | 436                                    | 100 T        |                 |  |
| RECAPITULATION                                |  |                                  |  |              |                 |  |
|   |  |                                  |  |              |                 | 2 285 T<br>208 T<br>1 421 T                                |
|   |  |                                  |  |              |                 | 3 914 T contenues dans<br>314 600 T de minerai à<br>1,24 % |

Passé en Laverie - - - - - 558 T contenues dans  
 40 741 T à 1,37 %  
 Stocks (chambres + cheminées) - - - - - 229 T contenues dans  
 18 500 T à 1,24 %  
 Reste au 10-03-1972 à traiter 3 356 T contenues dans 273 859 T à 1,16 %  
 Reste au 10-03-1972 non abattu - - - - - 3 127 T contenues dans  
 253 359 T à 1,22 %

## VI - EXTENSIONS ; AUTRES INDICES.

Les réalisations exposées ci-dessus, correspondent à la mise en valeur du seul ensemble du Bois d'Anglade.

Or, parmi les autres indices qui soulignent le contact granite-calcaire, les deux autres ensembles immédiatement à l'Ouest du Bois d'Anglade sont à valoriser rapidement.

Ensemble du ravin de la Fourque : il ressemble beaucoup à celui du Bois d'Anglade sur le plan qualitatif. Il est difficilement accessible par la surface. Il est à 400 m à l'ouest du gisement actuel. Un programme de reconnaissance par sondages à partir d'un travers-banc à la côte 1640 est prévu pour être creusé pendant l'été 1972.

Ensemble du Bois du Maillet : il s'agit d'indices connus par les éboulis. Ils sont totalement inaccessibles par la surface. Ils sont à 200 mètres à l'Ouest de l'ensemble du Ravin de la Fourque; c'est donc par galerie (et sondages) qu'ils seront reconnus en prolongeant de 200 m la galerie, qui sera réalisée pour l'exploitation du Ravin de la Fourque. Apparemment, chacun de ces deux groupes d'indices peut fournir un tonnage en minerai dont l'ordre de grandeur peut être comparable à celui de la zone du Bois d'Anglade.

Contact Nord du batholite : à première vue les indices qui le jalonnent sont moins nombreux et moins importants. Mais, il serait sans doute hasardeux d'en tirer des conclusions défavorables à priori les premiers travaux d'exploitation menés sur le Bois d'Anglade ont valorisé un panneau minier de 50.000 Tonnes, qui n'affleurerait pas en surface et qu'aucun sondage du jour n'avait atteint. Il convient donc de tester méthodiquement la totalité du contact. Un facteur favorable est d'ailleurs apparu avec la géochimie des eaux : des anomalies ont été décelées à la base des thalwegs dévalant des versants Ouest du Pic de la Fourque.

## VII - CONCLUSION.

Dans les limites de la concession sollicitée, une première concentration de 580.000 Tonnes de minerai est localisée. Dans l'état actuel de la reconnaissance minière, 315.000 Tonnes sont déjà reconnues et deux possibilités de tonnage équivalent existent en prolongation ouest de l'exploitation actuelle.

Les travaux de reconnaissance minière par sondages poursuivent activement en vue de certifier les réserves encore non localisées dans la zone du bois.

Les premiers travaux d'approche relatifs au ravin de la Fourque, puis au bois du Maillet débutent en cours du 2ème semestre 1972. C'est également à cette époque que sera entreprise la prospection de détail du contact nord.

STATISTIQUES DES TRAVAUX D'EXPLOITATION MINES A JOUR AU 1 AVRIL 1972

- Mètre total de galeries creusées 3.885 mètres
- Mètre total de cheminées creusées 1.500 mètres
- Tonnage de minerai Produit 47.180 Tonnes
- Minerai traité en Laverie 44.213 Tonnes  $\times$  1,350 % = 595.856 Kg W03
- Production de l'usine de traitement
  - Concentrés 1 130.663 Kgs  $\times$  71,76 % = 93.760 Kg W03
  - Semi-concentrés 1.130.733 Kgs  $\times$  27,73 % = 313.520 Kg W03

TOTAL .....; 1.261.396 Kgs  $\times$  32,30 % = 407.280 Kg W03

Récupération de la laverie 68,4 %